

PV DE LA COMMISSION AFFAIRES SOCIALES

Date de la réunion : 12 avril 2023

Le 12/04/2023 à 17h00

Mairie d'Amboise – Salle Yvonne Gouverné et visioconférence

Convocation envoyée le 04/04/2023 par le biais de iDélibre.

Composition de la Commission :

Élus présents :

Monsieur Thierry BOUTARD	Maire
Monsieur Atman BOUCHEKIOUA	2 ^{ème} Adjoint au Maire
Monsieur Marc LÉONARD	6 ^{ème} Adjoint au Maire
Monsieur Jean-Louis VOLANT	Conseiller municipal
Madame Régine MALASSIGNÉ	Conseillère municipale
Monsieur Denis BARBRY	Conseiller municipal

Élus excusés :

Madame Elisabeth JOURDAIN	Conseillère municipale
---------------------------	------------------------

Élus absents :

Madame Jacqueline MOUSSET	1 ^{ère} Adjointe au Maire
Madame Katiana DAVEAU	Conseillère municipale
Monsieur Youness ZELMAT	Conseiller municipal
Madame Brigitte DEBRINCAT	Conseillère municipale

Invités lors de la séance du 16/02/2023 :

Monsieur Patrick BIALES	Directeur de l'Action Sociale, Culture, Commerce, Tourisme
Monsieur Pascal SALVAUDON	Responsable du service Politique de la Ville

Secrétariat de la commission :

Monsieur Pascal SALVAUDON	Responsable du service Politique de la Ville
Monsieur Patrick BIALES	Directeur de l'Action Sociale, Culture, Commerce, Tourisme

Déroulé de la commission :

Début de la séance : 17h05. L'ordre du jour de la commission est abordé, point par point.

- ***Projet de délibération.***

Politique de la Ville

- ❖ Contrat de Ville : subventions 2023

M. le Maire rappelle le contexte de l'appel à projets 2023 du contrat de ville et notamment l'importance d'y intégrer une partie de sport dans la programmation des actions qui seront financées. Le premier club qui entre dans ce cadre est l'ACA Football qui accueille déjà des jeunes des quartiers prioritaires, d'où l'action pour laquelle une subvention est proposée.

M. le Maire fait lecture des propositions de subventions. Il précise différents points concernant certaines actions.

Ass Pro Santé « Permanence d'écoute en zone rurale – PAEJ Amboise » : l'association va bénéficier de la mise à disposition de locaux gratuits au Pôle Simone VEIL (elle paiera seulement les charges). Ce bâtiment se libère progressivement suite à l'ouverture de l'Espace France Service.

Le CCAS devait être candidat dans le cadre de la politique de la ville également via des actions proposées dans le cadre du Programme de Réussite Educative (PRE) et via les médiatrices de la Ville en direction des habitants.

Pep'it lab (CCVA) « Le numérique pour tous... » : l'animateur du Pep'it Lab a co-réalisé une vidéo de qualité pour l'inauguration des terrains de pétanque avec un groupe de jeunes du GRETA et l'association Objectif.

Culture du Cœur « Accès aux ressources culturelles... » : la future médiatrice culture de la Ville devra être impliquée sur l'action, notamment pour le cinéma. L'action est à valoriser.

Indestar « éducation media et enseignement radiophonique appliqué ». M. BARBRY indique avoir de bons retours de la radio qui est animée dans un bon état d'esprit, l'association prône de belles valeurs.

↳ M. le Maire : il va y avoir une redéfinition des lieux où se situe la radio en raison du projet de résidence pour les professionnels de santé dont le besoin existe pour l'hôpital et les professionnels qui souhaitent s'installer en ville. Le Foyer Malétrenne est sous-exploité, avec un RPE qui ne fonctionne pas de manière optimale. Ces locaux pourraient avoir une autre vocation, peut-être un autre centre social, ou un lieu pour les 1000 premiers jours avec lequel le RPE peut fonctionner ensemble dans des locaux à identifier. Une redistribution des services publics s'opère suite au diagnostic social : accès aux droits. 40 à 50 personnes quotidiennement à l'EFS.

↳ M. BARBRY : il faudrait garder un bureau pour la responsable du RPE sur les lieux.

Objectif : M. le Maire a assisté à l'inauguration des terrains de pétanque à La Verrerie la semaine dernière, à l'issue du chantier mené notamment avec des jeunes qui participaient à une formation du GRETA.

M. BOUCHEKIOUA demande si les services civiques de l'association Unis-Cité interviennent avec le CCAS auprès des personnes âgées ?

- M. BIALES confirme ce partenariat (technique).

M. BOUCHEKIOUA indique que les intitulés sont peu clairs ou explicites et ne reflètent pas suffisamment l'action qui doit être financée, sachant qu'elles peuvent évoluer d'une année à l'autre tout en gardant le même intitulé. Il faut exiger plus de clarté. La question de l'évaluation est importante. La diffusion des bilans est trop tardive considérant les arbitrages à prendre sur ces subventions. Le CCAS doit jouer un rôle de fonction et de régulateur, notamment sur les montages financiers.

M. le Maire rappelle l'importance de l'évaluation des politiques publiques, notamment sur les actions avec des critères qui sont :

- 1 : nombre de personnes concernées,
- 2 : retours dans le temps des personnes accompagnées.

Il manque des actions sur l'accès à l'emploi : ce sera à prendre en considération dans le prochain contrat de ville.

Il faut des partenaires similaires entre les deux quartiers prioritaires qui sont assez différents. Il y a un esprit communautaire plus marqué à La Verrerie, tandis qu'une divergence sociale est observée sur La Patte d'Oie / Malétrenne / Plaisance (importance de l'accès aux droits et de sortir les gens de chez eux). Il faut que des personnes extérieures viennent dans les quartiers prioritaires pour participer aux actions et inversement, pour créer du lien. Cibler des actions sur les jeunes et les femmes. Attention aux difficultés des personnes âgées. La Ville décide de ses axes de la politique sociale, notamment suite au diagnostic territorial présenté en 2022.

M. LEONARD : la logique de besoins évolue au fil du temps. On se doit d'y apporter une réponse via des projets immobiliers, etc.

M. BIALES, Des subventions sont arrivées sous la forme de droit de tirage. Il manque une approche/vision globale sur le territoire. Les actions des structures doivent être en résonance avec le projet politique.

Ce point n'a pas fait l'objet d'autres observations.

- ***Information.***

Conseil Local pour la Sécurité et la Prévention de la Délinquance

❖ Appel à projets 2023

M. SALVAUDON fait lecture de l'information.

Ce point n'a pas fait l'objet d'observations.

CLÔTURE DE SÉANCE : 18h30